Elections Législatives du 4 Mars 1973

Première Circonscription du Val d'Oise

Union des Républicains de Progrès

RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS

Michel PONIATOWSKI

Député sortant

Yves de KERVEGUEN

Suppléant



Michel PONIATOWSKI

Député sortant

Chères Electrices,

Chers Electeurs,

Au cours de cette législature, j'ai fait de mon mieux pour aider les collectivités locales et les habitants de la circonscription à résoudre leurs difficultés, à préparer l'avenir. Je les ai représentés et défendus auprès des administrations.

J'ai tenu depuis 1968 plus de 400 permanences et j'ai reçu 6 500 d'entre vous, et c'est plus de 65 000 lettres que j'ai échangées avec vous pour assurer la défense des problèmes qui vous préoccupent ou qui concernent les collectivités locales et les municipalités de la circonscription.

Je suis décidé, avec mon suppléant et ami Yves de KERVEGUEN, à poursuivre pour notre département des actions précises portant sur :

— Effort très accru pour les bas salaires, les personnes âgées, les handicapés.

— L'amélioration des transports.

— Le développement des activités de sport, de culture et de loisirs.

— La protection de la nature et de l'environnement.

— Effort croissant pour les équipements collectifs (Education nationale, routes et P.T.T.).

— Priorité au plein emploi.

Au-delà des questions propres au Val-d'Oise, je m'efforcerai de poursuivre sur un plan national une politique assurant à la fois :

— la poursuite de notre expansion économique,

— une plus juste et plus humaine répartition de la richesse produite.

A l'Assemblée Nationale, j'ai cherché à vous représenter au mieux de notre intérêt national et je n'ai voté que des lois qu'en conscience j'estimais correspondre à l'intérêt général.

En votant Républicain Indépendant - U.R.P. vous votez pour :

— le soutien à l'action du Président de la République, M. Georges POMPIDOU, garant de nos institutions ;

— le rejet de la société communiste qui cherche à nous imposer une dictature collectiviste.

En votant Républicain Indépendant vous votez :

POUR

LES ÉQUIPEMENTS

L'effort déjà spectaculaire entrepris sera amplifié. Nous atteindrons 6 000 km d'autoroutes en 1978. L'automatisation du réseau téléphonique sera totale dans quatre ans et la fluidité du trafic assuré. Quatre créations ou extensions de centraux par jour, à partir de 1973. 18 millions de postes au total en 1977. 4 millions d'abonnés supplémentaires.
Dans le domaine des transports, l'objectif primordial sera l'amélioration des transports publics dans les agglomérations par l'adoption de formules nouvelles (aérotrain, métro aérien, desserte cadencée), par l'augmentation, en fréquence et en qualité des services.

LES FEMMES

Poursuivre l'évolution très largement amorcée : facilités données aux femmes pour concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale (construction, par exemple, de 2 000 crèches et garderies nouvelles), généralisation du travail à mi-temps et horaires libres.
Développer la formation professionnelle des travailleuses.
Accélérer l'accès des femmes à tous les emplois publics.
Développer l'information familiale et adapter les textes sur la régulation des naissances.

LES COMMERÇANTS

Faire bénéficier le commerce indépendant de protections et d'avantages sociaux comparables à ceux que reçoivent les autres. C'est une exigence de justice impérieuse dans ce secteur en mutation.
Des projets de loi d'orientation du commerce et de l'artisanat ont été déposés par le Gouvernement sur le bureau du Parlement et seront discutés à la prochaine session. Ces textes permettront au commerce indépendant de se développer et de mieux affronter la concurrence avec les autres formes de distribution.

LES JEUNES ET L'ÉDUCATION

Nationaliser tous les C.E.S. et C.E.G., allégeant ainsi les charges des communes.
Réaliser la gratuité totale de l'enseignement obligatoire (livres de classe, fournitures, transports scolaires).
Accueillir dans des classes maternelles, en milieu urbain et rural, les enfants à partir de 2 ans.

LES PERSONNES AGÉES ET RETRAITÉES

L'allocation minimum vieillesse sera doublée avant 1978.
L'équipement sanitaire et social développé et le maintien à domicile assuré par une aide médicale et ménagère et grâce au personnel accru.
La référence à l'obligation alimentaire pour l'aide sociale sera abrogée.
Une loi-cadre pour le troisième âge sera proposée au Parlement pour l'amélioration de la protection sociale des personnes âgées (en cas de maladie notamment) et de leur condition de vie : gratuité des transports publics quotidiens et des frais médicaux pour celles non assujetties à l'impôt sur le revenu.
Poursuivant dans la même voie l'amélioration du sort des retraités et favorisant le choix de l'âge de la retraite, une revalorisation des pensions sera réalisée : doublement du minimum vieillesse avant la fin de la législature.
Retraite à 60 ans si les intéressés le désirent.

LES TRAVAILLEURS

Après la mensualisation, la formation permanente, la politique contractuelle, la revalorisation des bas salaires, il faut procéder à :
— la recherche de formules nouvelles pour limiter le travail à la chaîne et humaniser les conditions de travail ;
— l'augmentation de 50 % du S.M.I.C. au cours de la durée normale de la législature.

LA FAMILLE

Un contrat de progrès avec les représentants des familles sera discuté en vue de garantir l'accroissement régulier des allocations, une amélioration des aides aux handicapés et à leur famille, une refonte de l'ensemble des prestations dans le sens d'une simplification.

LA SANTÉ ET LES HANDICAPÉS

L'action entreprise sera poursuivie. L'équipement hospitalier développé. La recherche médicale intensifiée. La réforme hospitalière entièrement réalisée avec la modernisation des hôpitaux vétustes.
L'action en faveur des handicapés sera poursuivie, notamment par la réserve d'emplois de plus en plus nombreux adaptés à leur état. L'assurance maladie sera révisée en vue d'une simplification des règlements et des formalités dans le respect de la conception libérale de la médecine.

VOTER Républicain Indépendant, c'est orienter la majorité nouvelle vers les positions que j'ai toujours défendues, centristes, libérales, européennes ; c'est assurer un meilleur équilibre entre le Gouvernement et le Parlement ; c'est voter pour

Conduire le présent dans la sécurité
Assurer l'avenir dans la liberté
Garantir le progrès dans l'ordre

Michel PONIATOWSKI

Député sortant
Chevalier de la Légion d'Honneur
Médaille Militaire · Croix de Guerre

Suppléant : **Yves de KERVEGUEN**
Conseiller Général
Président de la Commission
de l'Equipement du Val d'Oise

IMPRIMERIE PUBLI TYPO 95, L'ISLE - ADAM ☎ 469.00.5*